

Le mercredi 20 septembre 2017

Comité Technique Local du Gard

Monsieur le président,

Vous envisagez la fusion de RAN pour passer de 5 à 4, projet visant à la disparition de la RAN du Vigan et ce avec de lourdes conséquences pour tous les agents. Mais de cela la Direction s'en moque ; aucune information ni consultation des principaux intéressés ou de leurs représentants n'ont été effectuées ; c'est bien là, la considération que vous avez pour les personnels ou les pions de ce département !

Cette modification donne à la Direction plus de souplesse pour gérer la pénurie de personnel mais implique plus de contraintes pour les agents avec des effets néfastes pour leur vie quotidienne (temps de trajets domicile - travail augmenté par exemple).

Les fusions des RAN ne visent qu'à élargir la marge de manœuvre des directeurs et réduire les choix des agents.

Elle vise également la casse des garanties de gestion des agents pour répondre aux exigences des directeurs qui réclament un maximum de souplesse de gestion pour tenter de faire tourner des services exsangues.

De plus, la fusion de RAN permet aux directeurs d'appliquer au niveau local la pratique nationale du gel de poste. Ainsi, les postes vacants d'une ex RAN très demandée pourront être gelés afin que les affectations soient prononcées impérativement sur les postes des services déficitaires les moins prisés. Ainsi, alors qu'il y aura des postes vacants demandés par les agents sur la RAN de Nîmes, ceux ci ne pourront pas les obtenir. Chacun aura également compris que les ALD RAN auront un périmètre d'affectation beaucoup plus large.

Votre projet, imposé unilatéralement comme les autres, obéit à un seul objectif à peine voilé : affecter coûte que coûte des agents sur les emplois vacants les moins sollicités, au détriment des principes actés.

Au crépuscule de votre départ, ne décidez pas de passer en force en présentant au dernier moment et en toute hâte ce projet néfaste.

Pourquoi cette précipitation ? Alors que les agents subissent la baisse de leur rémunération, ils doivent aussi faire face à des suppressions d'emplois massives chaque année. Ils devraient pâtir à présent, du fait de votre initiative, d'une précarité liée à une mobilité géographique non désirée. Vous voulez mettre les personnels devant le fait accompli afin d'éviter toute mobilisation de leur part. Cette attitude conduit au contraire à faire grandir l'inquiétude et la colère. Vous créez une situation d'exposition forte aux risques psychosociaux alors que dans le même temps l'orientation ministérielle serait de les réduire.

**Pour Solidaires Finances Publique, notre position est simple et claire : nous ne voulons pas de votre projet de modification de RAN !
Retirez le !**



**La force de tous
les agents de la DGFIP**

Nous savons pertinemment que votre projet s'inscrit pleinement dans la poursuite des politiques nationales que nous combattons. Ces politiques d'austérité, de fusions de services et de suppressions de postes mettent en cause le service public, son implantation sur le territoire et ses capacités à répondre aux besoins des populations. C'est la liquidation de notre réseau et de notre administration qui est à l'ordre du jour. Par vos choix, vous en portez une large responsabilité.

Indigné ; étiez-vous lors de notre première entrevue ; soyez-le, à présent avant votre départ ! Celui-ci n'a pas besoin d'être entaché d'une nouvelle réforme de recul social décidée localement !

En outre nous réclamons l'arrêt des restructurations et des fermetures de services, l'arrêt des suppressions de postes.

L'élection à la présidence de la République d'Emmanuel Macron ne nous laisse pas entrevoir de changement de cap. Son programme porte une vision libérale qui propose de poursuivre les suppressions de postes de fonctionnaires, les fusions et les fermetures de services, l'abandon de missions. Il entend également accélérer les réformes notamment celles qui s'inscrivent contre le statut. Il veut entre autre attaquer les règles de gestion des fonctionnaires pour accroître la mobilité.

Sa volonté de favoriser la rémunération au mérite porte de fait une attaque sans précédent à nos garanties collectives.

C'est dans ce cadre que votre projet de modification de RAN est annoncé, sans concertation et étude d'impact même bidon comme ça l'habitude. C'est une bombe à retardement pour les conditions de vie des agents.

Il n'est pas question de le laisser passer. Vous devez entendre les agents et leurs élus.



**La force de tous
les agents de la DGFiP**

Et quand toutes les RAN seront fusionnées ? Ce seront des affectations au département....

Monsieur le Directeur, la balle est dans votre camp !

Solidaires Finances Publiques revendique l'affectation la plus fine possible dès le niveau national, c'est-à-dire sur la commune et sur le métier «précis».

Cette modalité d'affectation, outre les garanties qu'elle offre, donne également à l'administration la certitude de voir des agents affectés sur un poste qu'ils ont sciemment sollicité ce qui peut être considéré comme un gage d'investissement. C'est bien aujourd'hui le caractère générique des affectations qui freine notamment la mobilité interne dans les départements. Solidaires Finances Publiques revendique une affectation géographique nationale à la Commune.



**La force de tous
les agents de la DGFIP**